

INVITATION À UN STAGE DE FORMATION À LA MOBILITÉ TAXI

Cette formation est ouverte aux conducteurs de taxi justifiant d'au moins deux années d'activité et souhaitant poursuivre l'exercice de l'activité dans un autre département (article 2 de l'arrêté du 11 août 2017)

Comment se déroule cette formation ?

Celle-ci est dispensée par les centres de formation agréés par les préfetures. Elle comprend un cahier des charges de deux modules obligatoires (*connaissance du territoire et réglementation locale*) pour une durée totale de 14 heures.

Elle s'effectue « **en présentiel** » auprès d'un centre de formation taxi agréé par le préfet du département de futur exercice de l'activité taxi.

***l'école du taxi**, animée par Pierre CUNIT, vous propose de participer à sa prochaine session qui se déroulera à ETEAUX (74 800 La Roche sur Foron)*

Les mardi 04 et mercredi 05 décembre 2018

(La session sera confirmée à partir d'un effectif minimum de 6 personnes)

Le coût de votre participation est de **342,00 € TTC** (*ce tarif comprend les repas de midi de ces deux journées*).

NOM Prénom..... Raison sociale

Date & lieu de naissance : Adresse perso

E-mail : mobile : fixe/fax :

Département d'obtention de la carte pro initiale :.....

Département souhaité pour poursuite de l'activité :.....

* pour **les salariés** : Désirez-vous demander **une prise en charge** auprès de **l'AGEFOS PME** :

* pour **les Travailleurs non salariés** : Désirez-vous demander **une prise en charge** auprès **du FAFCEA**

OUI NON (Cocher la case de votre choix)

Je souhaite m'inscrire à la session de formation à la mobilité organisée par l'école du taxi les 04 et 05 décembre 2018

Je joins à mon envoi un chèque de réservation de 342,00 € + copie carte professionnelle actuelle

N° banque..... adressé à FMS TAXI – 745, route de Charny 74800 ETEAUX

L'envoi de ce formulaire vaut engagement de participation sauf cas de force majeure

Signature et cachet commercial :